

Délégation officielle <u>Epreuve</u>: Championnat du Monde 470 Palma (Espagne) du 13 au 21 mars 2020

La délégation officielle de la FFVoile est composée des sportives et sportifs suivants :

Encadrées par Gildas PHILIPPE en Série 470 Femmes EDF :

LECOINTRE CAMILLE 0355179D BREST BRETAGNE NAUTIQUE (BRETAGNE)
RETORNAZ ALOISE 1089353T S N SABLAIS (PAYS DE LA LOIRE)

Supervisées par Gildas PHILIPPE en Série 470 Femmes :

AMAR PAOLA 1227888A YC CANNES (REGION SUD)
RIOU MARINE 1170336A E V TREBEURDEN (BRETAGNE)

Encadrés par Philippe MOURNIAC en Série 470 Hommes EDF:

PEPONNET KEVIN 1040166G S R ROCHELAISES (NOUVELLE AQUITAINE)

MION JEREMIE 1064273T S R HAVRE (NORMANDIE)

Encadrés par Nicolas LE BERRE en Série 470 Groupe Cible Senior :

LEFORT MARINA 1168851D S R ANTIBES (REGION SUD)

LEPOUTRE PACO 1163915M S R ROCHELAISES (NOUVELLE AQUITAINE)

Supervisés par Nicolas LE BERRE en Série 470 Groupe Cible Senior :

PONTIEU THOMAS 1151263H S R ANTIBES (REGION SUD)
MICHAL ELIOTT 1120627V S R ANTIBES (REGION SUD)

DUCELIER JULES 1160946U S N P H (NORMANDIE)

MICHEL CLEMENT 1222942Y CV ST AUBIN ELBEUF (NORMANDIE)

GRANIER LARA 1287452W S R ANTIBES (REGION SUD)

WILLIOT PIERRE 1274834C CV ST AUBIN ELBEUF (NORMANDIE)

Encadrés par Philippe BOUDGOURD en Série 470 Groupe Cible U23:

MARIANI SOLENZA 1265236E Y C MAUGUIO CARNON (OCCITANIE)

BUNEL JULIEN 1267166Q BN MARE E VELA (CORSE)

LE CLECH HUGO 1263351R BREST BRETAGNE NAUTIQUE (BRETAGNE)

JULIA COLOMBE 1368585K C N ST CAST (BRETAGNE)





Supervisés par Philippe BOUDGOURD en Série 470 Hommes Groupe Cible U23:

ANDRE	THOMAS	1265631R	BREST BRETAGNE NAUTIQUE (BRETAGNE)
BRETAGNE	CORENTIN	1206266C	S N O NANTES (PAYS DE LA LOIRE)

Encadrés par Jean Philippe COIN en Série 470 Groupe relève U23:

PACAUD	MATISSE	1240089K	Y C CANNES (REGION SUD)
DEGENNE	LUCIE	1458927R	Y C CANNES (REGION SUD)
GARRETA	IAN	1228781F	S R ANTIBES (REGION SUD)
BLACHER	YONA	1315444E	Y C CANNES (REGION SUD)
BALANGER	ENZO	1225563D	CN CHARLINE PICON (NOUVELLE AQUITAINE) CNHR (PAYS DE LA LOIRE)
GUIMBERTAUD	LUC	1310608S	

Le Directeur Technique National reste compétent pour désigner les remplaçantes et les remplaçants éventuels aux sportives et sportifs s sélectionnés dans l'hypothèse d'une incapacité de participation.

Les sportives et les sportifs devront être à jour de leur Surveillance Médicale Règlementaire et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile

Fait à Paris, le 20 février 2020 Le Directeur Technique National Jacques CATHELINEAU

Avant tout déplacement à l'étranger, il est rappelé la nécessité de :

- consulter le site «conseils aux voyageurs» du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) qui précise la situation par pays ; site du MEAE : https://www.diplomatie.gouv.fr;
- s'inscrire sur Ariane (https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html);
- pour l'encadrement, se munir du dépliant de sécurité des ministères sociaux pour les agents (CTS, contrats de préparation olympique,...) se déplaçant à l'étranger.